Nations Unies

S/PV.7627



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7627e séance

Jeudi 18 février 2016, à 15 heures

New York

Président :	M. Ramírez Carreño	(Venezuela (République bolivarienne du))
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Zhao Yong
	Égypte	M. Mahmoud
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d’Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Faye
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

16-04263 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Nickolay Mladenov, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Jérusalem.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Mladenov.

M. Mladenov (*parle en anglais*) : J'ai le regret d'informer le Conseil de sécurité que la vague de violence qui a éclaté en Israël et en Palestine en octobre dernier ne montre aucun signe de fléchissement. Certains incidents récents peuvent laisser présager une nouvelle phase inquiétante dans le conflit. Le 31 janvier, un agent de sécurité palestinien qui se déplaçait dans un véhicule officiel a ouvert le feu à un poste de contrôle près de Ramallah et blessé trois soldats israéliens. Il s'agit d'un des trois incidents dans lesquels, à ce jour, un membre des forces de sécurité palestiniennes a joué un rôle. Bien qu'il ait agit tout seul, de tels incidents risquent de nuire aux relations entre les deux forces de sécurité. Le 3 février, une attaque complexe a eu lieu à la porte de Damas, entraînant la mort d'une Israélienne membre de la police des frontières. Les trois assaillants, qui ont tous été tués, portaient des armes semi-automatiques, des bombes artisanales et des couteaux, ce qui marque une évolution inquiétante en matière d'armes et de tactiques. Quelques heures avant la tenue de la présente séance, dans un supermarché en Cisjordanie, deux Israéliens ont été poignardés, et l'un deux a succombé à ses blessures. Un civil armé a tiré sur les deux agresseurs palestiniens, âgés de 14 ans. Nous pensons aux familles de ces dernières victimes en date.

Alors que les tensions persistent, les Israéliens restent aux prises avec la peur du terrorisme, tout comme des Palestiniens continuent d'être tués et blessés lors d'affrontements dans toute la Cisjordanie. Une nouvelle fois, l'ONU condamne fermement tous les actes de terrorisme et de violence. Cette spirale de la violence, qui a coûté la vie à au moins 137 Palestiniens et 19 Israéliens à ce jour, ne peut être rompue uniquement par des dispositifs de sécurité. Il faut y faire face au niveau politique, les dirigeants devant présenter des perspectives politiques à leur peuple et se dresser contre l'incitation et les radicaux parmi leurs sympathisants.

Seuls de véritables progrès en direction d'une paix juste permettant au peuple d'Israël et au peuple de Palestine de vivre côte à côte à l'intérieur de frontières sûres mettront fin à l'effusion de sang et stopperont la montée de l'extrémisme. Dans ce contexte de radicalisation, de terrorisme, de violences confessionnelles, de guerre et de profonds changements géopolitiques au Moyen-Orient, la paix et la sécurité pour la Palestine et Israël sont maintenant plus que jamais indispensables.

Durant l'année écoulée, les États-Unis, la Russie, l'Union européenne et le Secrétaire général, en tant que membres du Quatuor pour le Moyen-Orient, se sont activement employés à rechercher un moyen de sortir de l'impasse. Des envoyés du Quatuor se sont rendus dans la région pour rencontrer des responsables palestiniens et israéliens. Nous nous sommes concertés avec l'Égypte, la Jordanie, l'Arabie saoudite et, plus récemment, la Norvège. Depuis septembre de l'année dernière, les chefs de représentation des membres du Quatuor se sont rencontrés à trois reprises.

Nous nous sommes efforcés de trouver des moyens non seulement de préserver la solution des deux États mais également de créer des conditions qui permettraient aux parties de reprendre de véritables négociations en vue de régler les questions relatives au statut final et de mettre fin à l'occupation commencée en 1967. Cela passe par des mesures sur le terrain qui soient conformes aux accords précédemment conclus et que les deux parties peuvent prendre pour renforcer les institutions palestiniennes, améliorer les perspectives en matière de sécurité et au niveau économique, tout en maintenant la sécurité pour les Israéliens. Nous avons fait part de notre préoccupation commune concernant le fait que les tendances actuelles sur le terrain – y compris les actes de violence persistants contre des civils, la poursuite des activités de peuplement et le niveau élevé de démolitions de structures palestiniennes – mettent

gravement en péril la viabilité d'une solution des deux États.

La détermination du Quatuor à maintenir le dialogue avec les parties et à travailler avec les principales parties prenantes internationales, la région et le Conseil de sécurité est parfaitement claire. C'est pourquoi, lors de leur dernière réunion en date, à Munich, les principaux responsables du Quatuor ont convenu que le Quatuor devrait préparer un rapport sur le statu quo, y compris des recommandations sur la voie à suivre. Le rapport doit porter sur les dangers qu'il y aurait à poursuivre sur la trajectoire actuelle, identifier les obstacles qui s'opposent à la solution des deux États, de tous côtés, et montrer la voie qui permette d'offrir de nouveau à la population un horizon politique. Enfin, le rapport doit également aider à renforcer le consensus international sur la voie à suivre.

Les efforts collectifs de la communauté internationale en vue d'aider à redonner cet horizon politique ne serviront à rien en l'absence chez les Israéliens et les Palestiniens de motivations véritables pour remédier aux réalités chroniques qui mettent en danger la solution des deux États. D'emblée, des changements de politique notables s'imposent de la part d'Israël, avec notamment l'accroissement des investissements et des activités économiques palestiniens dans la zone C, afin de renforcer les institutions et l'économie palestiniennes et les perspectives sur le plan de la sécurité.

L'entreprise de colonisation d'Israël continue de représenter un obstacle à la paix. Si l'on a pu voir en 2015 le rythme global de planification et de construction des colonies de peuplement ralentir un peu l'allure, il reste qu'Israël continue de poursuivre à marche forcée la consolidation de son contrôle sur la Cisjordanie. Plusieurs décisions prises, depuis le début de l'année, telle la classification de la vallée du Jourdain comme « domaine de l'État » ou l'approbation de plusieurs projets de construction dans les colonies, semblent également pointer en direction d'une augmentation des activités de peuplement.

Rien qu'au cours des dernières semaines, les autorités israéliennes en zone C et à Jérusalem-Est ont démoli 201 structures appartenant à des Palestiniens, dont 79 qui avaient été financées par des donateurs. En conséquence, 320 personnes ont été contraintes au déplacement. Depuis le début de 2016, Israël a démoli par semaine en moyenne 29 structures appartenant à des Palestiniens, soit le triple de la moyenne hebdomadaire atteinte en 2015. Ces actes contreviennent de front à l'idée de paix.

Sur un autre plan, nous demeurons également profondément préoccupés par la dégradation de l'état de santé de Mohammed Al-Qiq, le journaliste palestinien qui fait une grève de la faim depuis plus de 85 jours pour protester contre son internement administratif. Je saisis cette occasion pour me joindre une fois de plus au Secrétaire général et au Haut-Commissaire aux droits de l'homme pour appeler à ce que toutes les personnes faisant l'objet d'un internement administratif soient ou bien inculpées ou bien libérées immédiatement.

Le problème du retour à des conditions propices à la paix repose également lourdement sur les épaules des Palestiniens. Progresser dans une réconciliation véritable sur la base de la non-violence, de la démocratie et des principes prônés par l'Organisation de libération de la Palestine est une priorité absolue. Je me félicite des récents pourparlers tenus au Qatar autour de la question de la réunion et j'exhorte toutes les parties à poursuivre leurs discussions et à mettre en œuvre les accords précédents, et en particulier ceux qui ont été obtenus grâce à l'Égypte. La formation d'un Gouvernement d'union nationale et la tenue des élections trop longtemps repoussées sont d'une importance vitale pour jeter les bases d'un futur État palestinien.

La question de l'incitation à la violence est au cœur du climat de tension et de peur qui règne actuellement. Il est essentiel que les autorités de part et d'autre fassent davantage pour remédier à ce fléau. Je suis particulièrement préoccupé par le fait que certaines factions palestiniennes continuent de glorifier la violence et la terreur. Ces agissements ne peuvent que contribuer aux tensions et à la violence. Les réformes de gouvernance doivent également rester un engagement central de l'Autorité palestinienne.

L'instabilité persiste à Gaza au milieu de conditions de sécurité ténues. L'effondrement de quatre nouveaux tunnels – qui porte à cinq le total à ce jour – et la poursuite des tirs d'essai et du lancement de roquettes contre Israël indiquent que le Hamas continue de menacer directement la sécurité d'Israël. Ces agissements mettent non seulement en danger la vie des personnes mais également le fragile processus de reconstruction de la bande de Gaza ravagée. La population de Gaza est coincée de tous côtés. En l'absence ou presque de perspectives de voir verser les salaires de la fonction publique, et avec l'augmentation des taxes officieuses, sur fond d'étranglement de

l'économie, les tensions montent. Je viens de rentrer de Gaza, où je me suis rendu dans le quartier de Choujaaiya, dévasté durant le conflit de 2014. Il était encourageant de constater les changements positifs visibles et les nouvelles constructions, comme une vie née à nouveau des décombres, mais je ne suis que trop conscient que les travaux n'ont pas encore commencé sur les logements de quelque 74 % des familles qui ont été déplacées en 2014.

Reconstruire ces maisons, toutefois, ne suffira pas. Nous devons consolider la paix et nous concentrer sur la reconstruction de Gaza en vue de l'avenir. Cela veut dire fournir de l'eau salubre et de l'énergie en suffisance, créer des emplois et une économie viable, rétablir la liberté de circulation des personnes et des biens et, surtout, assurer l'intégration entre la Cisjordanie et Gaza, sous une seule Autorité palestinienne démocratique et légitime.

S'agissant du Liban, le Cabinet du Premier Ministre, M. Salam, a donné un signe positif en siégeant de nouveau les 28 janvier et 2 février et en approuvant plusieurs décrets. Cependant, je reste profondément préoccupé du fait que la vacance de la présidence nuit à la capacité du Liban de relever les nombreux défis auxquels est confronté le pays. Au nom du Secrétaire général, j'en appelle aux membres du Parlement libanais afin qu'ils se réunissent d'urgence pour élire un président.

La récente conférence des donateurs pour la Syrie, à Londres, a donné lieu à d'importantes promesses de soutien international en vue du renforcement de la stabilité du Liban face à la crise des réfugiés. L'Organisation des Nations Unies continuera de travailler en étroite collaboration avec le Liban afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements pris sur la base de la déclaration d'intention du Gouvernement.

En ce qui concerne la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, Israël et le Liban sont convenus, à la première réunion tripartite organisée depuis les incidents du 20 décembre et du 4 janvier, de la nécessité de maintenir le calme et la stabilité et d'assurer la sécurité le long de la Ligne bleue. Les violations israéliennes de l'espace aérien libanais, cependant, se sont poursuivies sur une base quasi quotidienne.

Pour passer, brièvement, à la question du Golan, je dirai que la situation aux alentours de la ligne de cessez-le-feu continue d'être préoccupante, alors que les combats entre les forces armées syriennes et les groupes armés, et entre les différents groupes armés eux-mêmes, se poursuivent. Cette évolution risque de provoquer une escalade de la situation dans un climat régional déjà tendu.

Pour terminer, je voudrais revenir au conflit israélo-palestinien et en appeler aux dirigeants des deux peuples et à toutes les parties prenantes internationales. Il existe clairement des voies pour sortir du bourbier politique actuel, mais ils exigent l'union des efforts et un travail audacieux, créatif et courageux de la part d'un grand nombre. Malgré le travail qui a été fait, la dure réalité, pour la population israélienne et palestinienne, c'est que tous lui ont fait défaut. Le conflit est maintenant arrivé à un moment charnière. Israéliens et Palestiniens doivent désormais définir activement leur avenir, avec le soutien dévoué de la communauté internationale, avant que les adversaires de la paix décident de leur sort à leur place.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 15.